

Champl'Infos

BULLETIN D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL DE LA COMMUNE DE CHAMPLIN



NIÈVRE

NUMÉRO 7

AVRIL 2022



Commune de
CHAMPLIN

Le Mot du Maire

Les élections présidentielles ont eu lieu. La façon dont s'est déroulée la campagne électorale et le résultat de ces élections satisfont certains d'entre nous et déçoivent forcément d'autres. L'important est de se souvenir que la démocratie s'est exprimée.

Nous avons tous la chance commune de vivre dans un pays libre, épargné par la guerre, solidaire dans les épreuves, un pays où il fait bon vivre.

Dans un environnement de plus en plus incertain, dans lequel la crise sanitaire a fait place à la crise diplomatique et où le conflit en Ukraine a des conséquences sur nos vies quotidiennes, il convient de ne pas oublier ces belles valeurs. Celles-ci doivent nous aider à traverser des périodes qui seront peut-être compliquées dans les prochains mois.

Notre petite commune doit modestement apporter sa petite pierre à cet édifice. C'est la raison pour laquelle le Conseil municipal a décidé d'augmenter son effort pour organiser des moments d'échange et de partage lors d'événements festifs à Champlin ou dans les communes avoisinantes. Autant d'occasions de nous retrouver dans la bonne humeur !



Jean Marc **MARINCE**
Maire de CHAMPLIN



Conseil
Municipal

L'Actu du Conseil

BUDGET 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le **samedi 9 avril 2022** pour approuver les **comptes administratifs de 2021** et voter le **budget communal pour 2022**.

Pour l'exercice 2021, les comptes font apparaître un excédent annuel de fonctionnement de **8 693 euros** et un besoin net d'investissement de **8 186 euros**.

Compte tenu des excédents des années précédentes, le résultat total d'investissement et de fonctionnement est porté à **58 847 euros**.

Pour le **budget 2022**, en raison de ce résultat positif, le **Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes foncières bâties et non bâties**.

Ces taxes foncières ne seront donc, au niveau communal, que touchées par la révision des bases imposables qui ne dépendent pas de la commune.

Rappelons que la **taxe d'habitation** sur les résidences principales a été supprimée mais que cette suppression est, pour la commune, plus que compensée par une ressource en provenance du département sur la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB).

Les dépenses et les recettes de fonctionnement budgétées pour **2022** s'élèvent à **119 965 euros**. Pour leur part, les dépenses et les recettes d'investissement sont équilibrées et portent sur un montant de **39 286 euros**.

Les **investissements** prévus pour cette année concernent la **seconde tranche de rénovation de la route du Pasteur** autour de la mare de Champlin et du chemin qui mène au bois, ainsi que la **défense incendie avec l'installation de poteaux d'incendie**.

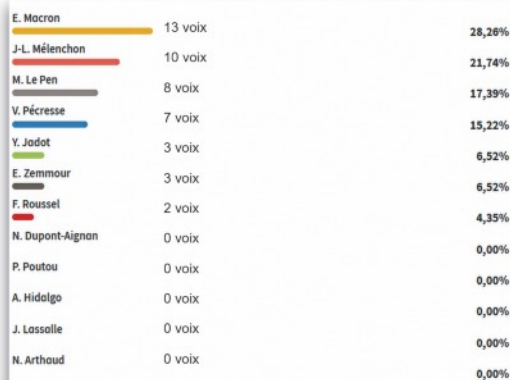
Par ailleurs, le budget du **Comité des Fêtes** a été augmenté et des subventions ont été attribuées aux associations organisatrices des **Petites Rêveries à Brinon** et de la **Fête de la Ruralité à Prémery**.

JMM



L'actu du Conseil

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES PREMIER TOUR - 10 avril 2022



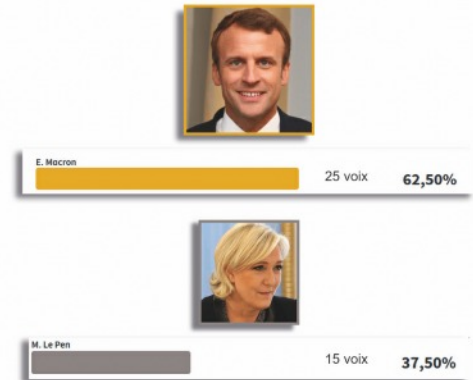
Participation : Champlin
47 votes sur 55 inscrits dont 0 blancs et 1 votes nuls (Vladimir ZELENSKI)



Sources : AFP, Ministère de l'Intérieur, Instituts de sondage

AFP

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES SECOND TOUR - 24 avril 2022



Participation : Champlin
48 votes sur 55 inscrits dont 8 blancs et 0 votes nuls.



Sources : AFP, Ministère de l'Intérieur, Instituts de sondage

AFP

L'actu du Conseil



LA PARTICIPATION CITOYENNE

QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Créé en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.

Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion.

Cette démarche partenariale ne cesse de se développer. Plus de 5700 communes l'ont déjà adopté et mis en œuvre.

LES ACTEURS DU DISPOSITIF

Le MAIRE
Pivot du dispositif, il :

- Organise une réunion publique avec le responsable local de la gendarmerie pour présenter l'intérêt de la démarche, expliciter son contenu et définir les personnes volontaires pour devenir "citoyens référents".

- Signe un protocole avec le préfet et le commandant de groupement de gendarmerie territorialement compétent. D'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction. Il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre d'évaluation et de contrôle du dispositif.

- Anime le dispositif (mise en place d'une signalétique spécifique "participation citoyenne", présentation publique annuelle du bilan, etc...)

LES CITOYENS RÉFÉRENTS

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat.

Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier.

La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.

LA GENDARMERIE

Le responsable de la gendarmerie locale désigne un gendarme référent pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense de conseils et diffusion des messages de prévention aux fins d'information de la population.

Une réunion publique annuelle est organisée par le maire et le responsable local de la gendarmerie pour présenter le bilan du dispositif.

Ce dispositif institutionnel de participation citoyenne apporte des premiers résultats constatés dans des communes qui l'ont mis en œuvre, ils sont très favorables en ce qui concerne :

- le renforcement des solidarités de voisinage,
- une diminution du nombre d'atteintes aux biens,
- la baisse du sentiment d'insécurité
- et l'affermissement des liens entre les forces de l'ordre et la population.

Dans l'intention de développer ce dispositif au profit de la commune de Champlin et de ses habitants, une décision pour la signature du protocole de participation citoyenne a été entérinée en séance du conseil municipal.



Des panneaux seront prochainement installés sur la commune. Une réunion publique sera organisée en collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale. La date sera communiquée dès que possible. **GT**

Point solidarité



Point solidarité Ukraine

Comme vous le savez tous, les événements récents en **Ukraine** ont soulevé des élans de solidarité inédits partout en **France** et en **Europe**.

La Nièvre n'est pas en reste.

Dans un mail que vous a envoyé la mairie le 9 mars dernier, vous avez pu trouver des **informations sur comment vous rendre utile**, si vous le souhaitez, via un communiqué du département.

En effet, le département s'est associé à **ACTED** (association humanitaire qui ne prend aucune commission sur les dons) pour réaliser des **collectes à l'attention des ukrainiens**.

Vous trouverez ci-après des liens vous permettant de vous informer :

<https://nievre.fr/2022/03/08/le-departement-soutient-le-peuple-ukrainien/> - Collaboration Département / ACTED

https://nievre.fr/solidarites-ukraine/?fbclid=IwAR2aF5JPSzczPIJiXNuHpJcP9ym3V8yuQ30n35d9EP029bxgp0z_3V1BowdM
Information sur les dons en nature, les dons financiers, les centre de recueil de dons et les propositions d'hébergements

https://www.lejdc.fr/nevers-58000/actualites/ou-et-comment-aider-le-peuple-ukrainien-voici-les-points-de-collecte-dans-la-nievre_14093291/
Liste des initiatives locales, en dehors d'ACTED, avec notamment la pharmacie l'Anguison de Corbigny via Pharmacie Humanitaire Internationale

Ces sites sont tenus à jour régulièrement, compte tenu de l'évolution très rapide du conflit. **AD**

Point sur l'audit habitants/agriculteurs

L'été dernier, un **sondage anonyme de concertation pour audit** avait été distribué aux habitants de la commune ainsi qu'aux agriculteurs exploitants. Ce sondage s'appuyait sur une démarche initiale dite "**charte de bon voisinage**".

Il se révélait être l'outil d'un audit sur les relations entre les résidents et les agriculteurs, et plus généralement, une étude de l'impact des pratiques agricoles sur les uns et les autres.

Un **groupe indépendant de travail** constitué par **Philippe, Gérard et Audrey**, de par son initiative spontanée, a eu l'honneur de réunir, par une participation très importante, un grand nombre de réponses, témoignages de l'intérêt de nos concitoyens pour un sujet national.

Après environ **neuf mois de travail**, un **rapport d'étude** en a été réalisé, compilant les réponses que vous nous avez transmises, en pourcentages, en histogrammes et en une trentaine de pages d'analyse...

Ses **conclusions** vous seront présentées lors d'une **soirée de communication et de débat public** qui sera organisée courant juillet (probablement mi-juillet, à confirmer) **à laquelle vous serez tous invités**.

En attendant, une synthèse des résultats principaux est en cours de finalisation. Elle vous sera communiquée dès que possible. **Merci à tous pour votre intérêt et votre contribution à cette analyse ! **AD****





Le marché de Brinon sur Beuvron

Le marché de Brinon sur Beuvron
Sympa et convivial



A 5 kms de Champlin tous les **dimanches matin à partir de 9h**, vous avez la possibilité de faire vos courses hebdomadaires dans ce petit marché de campagne dynamique et chaleureux sur la place de Brinon.

Les commerces habituels boulangerie, épicerie-café et la cuisine du Beuvron sont ouverts.
Sur la place vous trouverez les fruits légumes, des produits locaux : fromages, oeufs, pains Bios, miel etc..., un poissonnier, un horticulteur et une fois par mois le p'tit camion vrac et bio épicerie itinérante de produits sans emballage.

Quelques autres marchands forains ont aussi l'habitude d'être présents. Profitez de ces moments conviviaux pour faire vos achats de proximité

PC

Soyons écocitoyens !



AVEC GOUPITRI
LE TRI
SE SIMPLIFIE



Depuis le premier janvier 2022 un changement dans le tri de nos déchets ménagers s'est opéré.

L'objectif premier est de **diminuer le volume d'ordures** qui doit être enfoui afin de recycler une partie plus importante de nos déchets.

Les **sacs roses** et leur contenu sont voués à être enfouis, les **sacs jaunes** et leur contenu sont traités pour être en grande partie recyclés.

L'amélioration de notre tri permet de **diminuer le coût du fonctionnement global du traitement** et du ramassage des ordures ménagères. **60 000 Euros** ont pu ainsi être économisés.

En étant tous vigilants sur le tri, en suivant les préconisations de **GOUPITRI**, nous diminuerons automatiquement notre taxe d'enlèvement des ordures ménagères et **préservons notre environnement**.

Les infos concernant le tri et les dates de ramassage ont été distribuées en décembre 2021.

Pour d'autres infos sur le site déchetterie de la communauté de communes Tannay Brinon Corbigny
<https://www.tannay-brinon-corbigny.fr/preservez/consignes-de-tri/> ou par tél au **03.86.20.23.36** ou **06.42.41.41.04**. PC

Le sac rose

Essuie-tout, mouchoirs, mégots, masques, couches, gants, litière vont dans le sac ROSE

Le sac jaune

Cartonnettes, Emballages plastiques souples, Barquettes, pots et boîtes en plastique, Briques alimentaires, Emballages et couvercles en métal, Bouteilles et flacons plastiques

Le bac à biodéchets

Filtre à café et à thé, Os, Coquille d'oeuf, Fruits, Légumes

Le conteneur à papier

Enveloppes, Journaux, Feuilles de papier, Publicités, Magazines, Cahiers

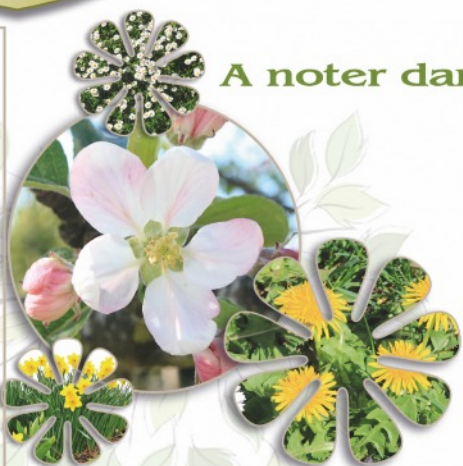
Le conteneur à verre

Bouteille, Pot, contenant...



QUAND C'EST FÉRIÉ, PAS DE TOURNÉE ! NE SORTEZ PAS VOS DÉCHETS !

L'actu de la Contrée



A noter dans vos calendriers

Afin de bien démarrer la saison des festivités et de célébrer le printemps,

le **Comité des Fêtes de Champlin** vous propose de nous retrouver
autour de la mare le **samedi 28 mai 2022** pour un

Apéritif printanier

Retenez dès maintenant la date dans vos agendas et venez nombreux.

Une invitation vous parviendra prochainement.

FM

Le symbole de la quenouille

Le **printemps** est là et bien souvent printemps rime avec **mariage**.

Dans la plupart des provinces, le **ménage** était symbolisé par le **coffre**, puis au fil du temps par l'**armoire**.
Mais une place d'honneur était réservée dans le **Nivernais** à la **quenouille**, symbole
par excellence du travail féminin et présage d'abondance.

Durant le déménagement pour l'installation des nouveaux époux, la **quenouille** était
enrubannée, accompagnée d'un **rouet neuf**, trônant sur le chargement à destination du
nouveau foyer.

Cette **quenouille** pouvait aussi être placée lors du trajet de la maison à l'église le long de la
route en **signe d'honneur et d'amitié**. En revanche, dans le **Morvan**, une **quenouille** placée le long de
la route était signe de **dérision ou de vengeance** !



FM

Comité du Lièvre de Pâques



Missionnés par **Monsieur Lièvre**, les membres du comité des fêtes ont distribué ce lundi de
Pâques aux enfants de la commune de Champlin ce qu'avait déposé dans la nuit notre
traditionnel messenger pascal aux **longues oreilles**.

Par ces friandises en chocolat et peluche en nombre, les enfants auraient t'ils été récompensés
d'avoir été très gentils et très studieux cette année ???

Monsieur Lièvre remercie tous les membres du comité des fêtes qui l'ont secondé pour
donner de la joie aux enfants cette année encore.

Il nous donne rendez-vous, **pour les petits, les grands et les très très grands**, l'année
prochaine pour Pâques. En attendant, restez tous bien sages et très studieux à l'école.

CLP



Le Lièvre et les œufs de Pâques

La **chasse aux œufs en chocolat** s'est imposée à notre civilisation comme une tradition à Pâques. Mais pourquoi ces symboles ?

Dans l'Antiquité, Egyptiens et Romains s'offraient déjà des **œufs peints**, symboles de vie, au printemps.

La **tradition chrétienne** remonterait au 4^{ème} siècle quand l'Eglise interdisait de consommer de la viande et des œufs durant le
Carême. Les œufs étaient conservés, décorés puis offerts à **Pâques**.

Ce n'est qu'au 18^{ème} siècle, grâce au **cacao** qui devient accessible, que les **chocolatiers** confectionneront des **œufs en chocolat**.
Ils commenceront par **vider les œufs frais pour les remplir de chocolat**. Puis des **moulages** d'œufs en chocolat feront leur apparition
au 19^{ème} siècle avec l'évolution des techniques de fabrication.

Dans l'**Est de la France**, il est pour tradition que ce soit le **lièvre de Pâques** qui apporte les œufs aux enfants.

Cette tradition du **lièvre de Pâques** viendrait de Saxe. Le lièvre symbolise le **printemps**, le **renouveau**, la **fertilité**. Animal
sympathique, il est resté depuis **associé aux fêtes de Pâques** et les enfants attendent avec impatience le matin pascal pour découvrir
ce qu'il a bien voulu déposer dans des petits **nids de paille** et ça et là dans les pelouses. La **chasse aux œufs** s'ouvre alors pour le plus
grand bonheur des **petits et grands**. Cette tradition des œufs et du lièvre de Pâques a gagné nombre d'autres pays.

Pour cela, n'oublions pas de remercier **Monsieur Lièvre** pour cette belle tradition qui chaque année par lui perdure au printemps à
Pâques.

N'oublions pas aussi que je **jour de Pâques** est la fête la plus importante du **calendrier chrétien**, car avec elle, s'achèvent à la fois
la **semaine sainte** et le **carême**, et commence le temps pascal qui se terminera avec l'**ascension du Christ** et l'nouvelle alliance. Elle a donc une **place centrale dans la foi chrétienne**, de par son rôle de pivot et une **dimension symbolique
exceptionnelle**.

GT

LES PETITES RÊVERIES 2022

Les petites Rêveries à Brinon sur Beuvron
un festival à ne pas manquer

Chaque année depuis une quinzaine d'années avait lieu ce festival qui drainait plusieurs milliers de visiteurs. La crise sanitaire a provoqué son interruption de deux ans et heureusement pour l'activité culturelle de notre région rurale il reprend cette année.

C'est reparti pour 2022, il aura lieu le week-end du **2 au 5 Juin**.
Les après midi toute une pléthore de petits spectacles pour tous de **7 à 97 ans** dispatchés dans le village et le soir sous un chapiteau ou vous pourrez assister à un spectacle de grande qualité.

Vous trouverez le programme sur le site <https://lespetitesreveries.com>

PC

les **Petites Rêveries**
festival de spectacle vivant
2 > 5
JUIN 2022
Soffin - Brinon/Beuvron

IMAGES PETITES REVERIES



Rétrospective

Champlin cet hiver et ce début de printemps

RÉTROSPECTIVE

Champlin cet
hiver et ce début
de printemps

Le début de l'hiver a été maussade, décembre et janvier pluvieux, février et mars avec des périodes sans pluie.

Le niveau des nappes phréatiques est préoccupant, période où elles auraient dû se remplir.

Des gelées fin mars début avril ont pu être préjudiciables à la fructification des arbres fruitiers qui étaient en fleurs à ce moment là, surtout les pruniers et cerisiers.

Les cultures semblent se développer dans de bonnes conditions.

La guerre en **Ukraine** et les embargos contre la **Russie** ont des conséquences directes sur les agriculteurs conventionnels de Champlin. Les prix des engrais dont une grande partie sont fabriqués en Russie ou en Ukraine ont doublé et même triplé. Pour les agriculteurs bios la fertilisation étant autonome en partie à partir du fumier composté des animaux la dépendance est beaucoup moins importante. Heureusement les prix des céréales ont augmenté.

Les prés de Champlin ont reverdi en ce début de printemps et ont permis d'offrir aux animaux hivernés à leur sortie une herbe fraîche de qualité même si elle est rare, après un hiver sans problème majeur.

Les chasseurs ont pu réguler le gros gibier présent dans la commune, ce qui permet de diminuer les dégâts sur les cultures.

Bonne nouvelle pour la biodiversité mais alerte pour les éleveurs. En fin de saison de chasse un chasseur aurait aperçu un **loup** dans le bois de l'allée, confirmé par un autre chasseur. Ce loup aurait été aperçu à Neuilly quelques jours auparavant.

PC



©PHOTOS GT



©PHOTOS PARIS MATCH

HISTOIRE

Les repas en 1920 à
Champlin...

La nourriture
est assez peu
variée et se compose en
grande partie des produits de la ferme.

Le plat principal est la **soupe**, servie le matin et le soir, dans la préparation de laquelle entrent beaucoup de légumes, du pain, du lait, pour le déjeuner on a généralement des légumes avec un morceau de porc ou des oeufs et du fromage.

Le dimanche on a droit au **pot au feu**.

Autrefois on consommait peu de viande. Mais une plus grande aisance dans les fermes après guerre de 14 -18 le permis. Ainsi la consommation s'en est étendue avec les fermes employant des domestiques qui étaient logés nourris.

Chez les paysans on ne servait que de l'eau, mais l'usage du vin s'est ensuite répandu dans toutes les fermes.



PATOIS

On utilisait à l'époque les
produits de la ferme

- les **treuffles** ou plus communément les pommes de terre
- les **petous** ou haricots secs
- le **queudré** fromage de vache mi-sec
- le **grapiau** grosse crêpe proche de l'omelette faite avec quelques restes

à voir sur le site internet de Champlin, rapport de stage de Georges Carré, un exemple qui permet de comprendre comment se passaient les repas d'une journée de battage le 4 septembre 1921.

PC

Le patois local

Vous pouvez retrouver en intégralité !

Sur le site internet de la commune - chapitre **Histoire**,
l'historique du stage de Georges Carré au cours de l'été agricole 1921 dans une ferme à Champlin .



INTERVIEW



Champl'infos

Interview réalisé par JMM

INFOS PRATIQUES Champl'Infos

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
POLICE/ GIE	17
POMPIERS	18
SAMU SOCIAL	115

NUMÉROS PRATIQUES

MAIRIE CHAMPLIN
03 86 29 03 29
www.champlin.fr
SITE MAIRIE CHAMPLIN

AMBULANCE TAXI
BORIES
03 86 22 39 01
06 89 15 22 24

PHARMACIE
BRINON SUR BEUVRON
03 86 29 61 60

SOINS INFIRMIERS
BRINON SUR BEUVRON
06 20 20 43 14

VÉTÉRINAIRE
BRINON SUR BEUVRON
03 86 29 69 80

CENTRE SOCIAL ET
CULTUREL
BRINON SUR BEUVRON
03 86 29 04 78



Comité de rédaction Champl'Infos

Audrey **DELEMARLE**
Rédactrice en chef

Françoise **MARIN**
Rédactrice

Philippe **CABARAT**
Rédacteur

Gérard **TERNI**
Réalisateur maquette &
infographie, superviseur

ADRESSE MAIL DE CONTACT
mairie.champlin@orange.fr

NMR TEL DE CONTACT (mairie)
03 86 29 03 29

Entre nombreuses tâches administratives, l'organisation des élections et la préparation du budget constituent des événements importants pour notre mairie.

Aussi l'équipe de Champl'infos a décidé d'interviewer **Florence BORNET**, secrétaire de mairie, rouage essentiel de la vie communale.

Tout d'abord, comment êtes-vous devenue secrétaire de mairie ? Comment êtes-vous arrivée à Champlin ?

Je suis **secrétaire de mairie** depuis janvier 2002 (20 ans).
Auparavant, je travaillais dans le privé.

Je suis devenue **secrétaire de mairie** suite à une discussion avec un ancien élu dans une commune qui avait un besoin.

J'ai suivi une formation et immédiatement deux autres maires m'ont contacté car il n'était pas facile de trouver du personnel pour les communes rurales.

A **Champlin**, je suis arrivée en 2016 à la suite du départ de l'ancienne secrétaire de mairie.

Quelles sont pour vous les principales missions d'une secrétaire de mairie ? En quoi est ce différent dans une toute petite commune comme Champlin ?

Une **secrétaire de mairie** dans une petite commune comme **Champlin** doit être multi-tâches. C'est très différent des plus grandes communes dans lesquelles chaque personne est davantage spécialisée.

Dans une petite commune, on s'occupe de tout : comptabilité, urbanisme, élections, préparation du conseil municipal, budget, dossier de subventions, état civil...

Cela rend le travail plus intéressant et plus varié. J'aime le côté administratif de la fonction et la nécessité d'être bien organisée.

Je suis contente de participer à l'élaboration des projets des communes, de les voir avancer et se concrétiser.

J'apporte ainsi modestement ma pierre à l'édifice.



Florence BORNET
SECÉTAIRE DE MAIRIE A CHAMPLIN (Nièvre)

Les mairies ont perdu au fil du temps beaucoup de leurs prérogatives. Alors comment voyez-vous l'évolution du rôle de la secrétaire de mairie ?

J'aime rendre service aux gens et le contact avec les habitants.

Avec le transfert des fonctions vers les communautés de communes ou vers d'autres administrations, la fréquence des contacts a beaucoup diminué et je le regrette. Par exemple, quand les mairies s'occupaient d'établir les cartes d'identité ou les cartes grises, nous avions davantage l'occasion de voir du monde.

C'est dommage d'avoir perdu cette proximité avec les habitants. Alors n'hésitez pas à franchir la porte de la mairie et à venir me voir pour tout renseignement.

Vous avez la particularité de travailler pour plusieurs communes (Arthel, Montenoison, Champallement, Dompierre sur Nièvre en plus de Champlin).

Champlin est forcément la commune la plus formidable de vos communes mais que voyez-vous comme particularités à Champlin ?

Champlin est une des plus petites communes avec Champallement et je n'y suis présente qu'une demi-journée par semaine.

En fait chaque commune présente des différences, ce ne sont jamais les mêmes personnes, la façon de travailler est toujours différente.

En plus mes communes sont sur **deux communautés de communes différentes**, ce qui contribue encore plus à la variété de mon travail.

Je ne m'ennuie donc jamais. Tous mes élus sont gentils et bienveillants.

Mais **Champlin** a un gros avantage : **elle est très proche de chez moi.**

JMM



CHAMPLIN

L'équipe du comité de rédaction de Champl'infos, remercie Florence pour sa disponibilité et sa sympathie qui ont permis la réalisation de cet article.